

VOËUX 1



De l'ES HARONDEL, par mail du 14/09/2026 à 10h01 :

« Serait-il possible de réduire le montant de l'acompte que nous versons en juillet pour la saison qui débute en septembre ?

Pour être plus précis, réduction de l'acompte de 60% à 40% (maxi) que nous avons versé en juillet 2026 pour la saison 2026/2027 qui ne débute réellement qu'en début septembre. »

Réflexion des membres du bureau concernant le système de péréquation en D4 :

La D4 n'est pas entièrement couverte les 2 premières journées de championnat. De plus, la disparité de capacité financière des clubs de D4 ne permet pas aujourd'hui de réaliser le même système de péréquation (prélèvement tous les deux mois). La demande est prématurée, elle sera cependant étudiée afin que l'on puisse connaître sa faisabilité.

VOËUX 2



De l'ES HARONDEL, par mail du 14/09/2026 à 10h01 :

« Les frais d'arbitrage pour notre équipe B qui évolue en D4 peuvent-ils être prélevés directement par vous chaque mois ou périodiquement comme vous le faites pour les D1 à D3. »

De l'US ROYE, par mail du 14/09/2026 à 19h21 :

« Je me permets de vous envoyer ce message concernant la problématique du paiement des 60% du montant des licences N-1 avant le début de la nouvelle saison.

Il est très difficile pour notre club (comme beaucoup d'autres) de payer ce montant.

Pourriez-vous mettre à l'ordre du jour de l'AG, un « vœux » afin de le remonter à la Ligue de Football des Hauts de France que nous sommes embêtés à ce propos et de trouver une autre solution. »

Réflexion des membres du bureau concernant l'acompte licence sollicité par la LFHF (Vœux de l'ES HARONDEL et de l'US ROYE) :

Le bureau donne un avis favorable aux vœux, et la proposition de baisser à hauteur de 40% d'acompte.

L'avis du Bureau a été présenté au Comité Directeur de façon électronique ce 01/10/26 et validé de façon unanime